

CONGRES FNEC FP FO 43 – 14 avril 2017

MOTION SOLIDARITE ELIE DOMOTA

A Monsieur Jean Jacques URVOAS, Garde des Sceaux

Au mois de novembre 2016, Élie Domota, secrétaire général de l'Union générale des travailleurs de Guadeloupe(UGTG) a été convoqué à la gendarmerie. Ce jour là il lui a été notifié une plainte pour "violence en réunion" déposée par un cadre dirigeant de l'entreprise BMW, propriété du président du MEDEF Guadeloupe.

Ce dépôt de plainte survient au moment où l'entreprise BMW licencie la quasi totalité de la section syndicale de l'UGTG et son délégué- sans autorisation de l'Inspection du Travail. Dans ces conditions, nous ne pouvons que considérer que le procès de Mr Élie Domota prévu pour le 31 mai 2017 à Pointe-à-Pitre est une provocation contre le mouvement syndical dans son ensemble.

Pour n'être pas nouvelles, les attaques de toutes sortes contre les organisations syndicales et contre leurs militants en Guadeloupe sont en passe de franchir une étape qui peut s'avérer lourde de conséquences- cela dans une situation sociale extrêmement tendue.

Depuis la grève générale de 44 jours en 2009, ce sont plus de cent responsables et militants syndicaux des organisations syndicales de Guadeloupe qui ont été convoqués devant la justice pénale- c'est stupéfiant.

Au regard de la population salariée de l'île ce chiffre astronomique, est la manifestation incontestable d'un acharnement qui malheureusement ne se dément pas.

Le procès programmé à l'encontre de Mr Élie Domota, le 31 mai 2017 pour "violence en réunion" cache bien mal en vérité, une attaque contre les libertés syndicales.

C'est pourquoi le congrès de la FNEC-FP FO de la Haute-Loire, réuni le 14 avril au Puy en Velay exige que soit abandonnée une procédure- parfaitement infondée et qui ne peut que mettre le feu aux poudres et apporte tout son soutien à Elie DOMOTA